

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 23 JUILLET 1850.

No. 89.

Fondation de l'Oratoire en Angleterre.

PREMIER DISCOURS DU R. P. NEWMAN.

(Suite et fin. Voir le No. du 19 juillet.)

« Ainsi, ce n'est pas la première fois, dans des temps de confusion et d'anxiété, quand les crimes abondent, quand l'ennemi est à ses portes, que l'Eglise voit ses enfants, loin de se décourager, puiser de nouvelles forces dans le danger commun et aller à sa rencontre, comme des hommes robustes qui accueillent avec joie les occasions de prouver leur force. Cela n'est pas étonnant, car, ainsi que je viens de le dire, ce n'est pas la première fois que les enfants de l'Eglise se trouvent exposés à de pareilles épreuves et qu'ils défendent leur mère persécutée avec autant de zèle que dans les beaux jours de sa prospérité. L'ancienne Rome, dans ses plus grands désastres, faisait sortir par une porte des légions chargées d'une expédition lointaine, pendant que les Carthaginois, vainqueurs, attaquaient la porte opposée. On peut dire de nous, catholiques, ce qu'on a dit des habitants de ce pays: nous ne savons jamais quand nous sommes battus. Nous avançons lorsque, d'après les lois de la stratégie, nous devrions reculer; nous ne révoquons nos conquêtes et nos triomphes, et nous prenons nos défaites (selon le monde) pour des victoires. Nous avons pour nous des gages de succès dans les souvenirs du passé; nous lions sur nos drapeaux les noms de bien des champs de bataille et de gloire; nous sommes forts de la force de nos pères et nous comptons suivre, dans la mesure de nos humbles facultés, l'exemple des saints qui nous ont précédés. L'esprit qui nous anime n'est rien de nouveau ni d'étonnant; les saints seuls accomplissent des exploits et sortent vainqueurs des grandes luttes, mais cela n'empêche pas que les serviteurs ordinaires de l'Eglise ne cherchent aussi à tenter la fortune. Nous n'avons pas besoin d'héroïsme pour passer par les épreuves qui nous sont préparées, car, mes frères, nous sommes catholiques. Nous avons une expérience qui date de dix-huit siècles. Le grand philosophe de l'antiquité nous apprend que l'expérience est une espèce de courage, non pas, à la vérité, de l'espèce la plus élevée, mais assez fort cependant pour combattre et pour vaincre. Ce n'est pas une défaite, ce ne sont pas deux ou trois ou douze défaites qui renverseront la majesté du nom catholique. Nous nous placerons sur le même terrain que la génération présente, et nous ferons de l'imité de votre but et de nos efforts le gage de notre succès. Nous sommes confiants, zélés, inflexibles, parce que nous sommes les héritiers de saint Pierre, de saint Grégoire de Nazianze, du Pape saint Grégoire et de tous les autres saints et fidèles qui, par leurs paroles, leurs actes, leurs prières, ont, en leur temps, favorisé la cause de l'Eglise. Nous jouissons de leurs mérites et de leur intercession, et nous parlons par leur bouche. C'est pour cela que nous pouvons faire sans hésiter ce que d'autres ne pourraient faire que par ce moyen.... Mais il n'y a rien de particulier, rien de personnellement magnanime dans les efforts d'un catholique qui, s'inquiétant peu du monde, commence à lui prêcher, quoiqu'il lui tourne le dos. Les catholiques connaissent la nature et les habitudes du monde, et ils agissent de même depuis un temps

immémorial; c'est leur manière d'accomplir leur devoir, de remplir leur vocation; ils ne seraient pas catholiques s'ils agissaient autrement. Ils savent sur quels navires ils sont montés; c'est la barque de Pierre. Le plus grand des Romains, se trouvant sur l'Adriatique au milieu d'une tempête, dit au pilote épouvanté: *Casum velas et fortunam Casaris.* Tu portes César et sa fortune. Ce que César disait présomptueusement, nous pouvons le dire avec foi de cette barque où Jésus-Christ s'est assis et d'où il a prêché. Nous ne l'avons pas choisie pour avoir peur; nous n'y sommes pas entrés pour l'abandonner; non, nous y sommes entrés avec la ferme résolution de traverser cette mer de péché et d'inépuisable qui engloutirait tout autre navire. Nous avons d'abord commencé notre œuvre en prenant Pierre pour notre guide, le jour même de la fête de sa chaire et devant la chaise qui contient ses reliques. Donc, si quelqu'un s'étonne de nous voir choisir ce lieu et ce temps pour nos travaux apostoliques, qu'il sache que nous sommes de ceux qui mesurent le présent sur le passé, et qui soulevent le monde en prenant hors de lui leur point d'appui. Nous agissons selon notre nom; les catholiques sont chez eux, en tout temps, en tous lieux, dans toutes les situations de la société, dans toutes les classes de la communauté, à tous les degrés de la civilisation. Quel que soit l'état où se trouve le monde, un prêtre catholique a toujours à faire; il a toujours une ample moisson à recueillir.

« Si l'en était autrement, si nous perdions confiance dans les mauvais jours, dans les pays qui nous sont hostiles, nous mentionnerions à la devise de l'Eglise. Elle est catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle apporte des remèdes universels à des maux universels. Le mal, c'est le péché, tous ont besoin de se régénérer en Jésus-Christ; il faut donc prêcher et porter le salut à tous. Quand un prêtre et un dispensateur est envoyé de Dieu, il doit parler, non pas à une seule âme, mais se mettre à la portée de toutes; il doit avoir une mission pour tous les descendants d'Adam, et chacun d'eux doit pouvoir le reconnaître. Je ne prétends pas dire qu'il doive convaincre tous ses auditeurs, les convertir tous; cela n'est pas possible, parce que cela dépend de la volonté de chacun en particulier; mais il doit prouver sa puissance, en convertissant des individus de tous les rangs, de tous les âges, de tous les caractères, dans des temps et dans des lieux différents. Si le péché est un mal partiel, que le remède en soit partiel; mais si, au lieu d'être local ou accidentel, il est universel, le remède doit être universel. Toute religion locale est d'institution humaine; elle ne saurait venir de Dieu.

« Si vous gardez, mes frères, les formes des religions répandues dans le monde, vous trouverez qu'il y en a une et rien qu'une qui porte avec elle les preuves de sa divine origine. La religion catholique a traversé toutes les révolutions de la société humaine; elle traversera également les révolutions à venir. Elle a passé par tous les changements qu'ont subis les mœurs et les lois, et elle n'a point varié; cela prouve qu'elle est indépendante de toutes les institutions humaines.... Durant deux ou trois cents ans elle a eu à lutter contre l'au-

torité des lois, les cultes officiels, la force des armes, contre un empire solidement établi, contre des populations contentes et heureuses. Et cet espace de temps suffit à cette société naissante, pauvre, faible, méprisée, pour renverser la puissance de ses oppresseurs, malgré tous les efforts qu'ils firent pour se débarrasser de leur redoutable ennemi, malgré les calamités, les révoltes, les persécutions, les tortures. Les maîtres du monde furent forcés, pour conserver le pouvoir, d'en venir à un accommodement avec un corps dont l'Eglise actuelle est l'héritière, corps qu'elle continue et qu'elle représente, dont elle a recueilli le nom, les doctrines, les principes, les sentiments. Les maîtres du monde furent obligés de s'humilier devant l'Eglise, d'entrer dans son sein, de la défendre et de combattre ses ennemis. Elle triompha enfin, et son triomphe fut le plus beau qu'out ait jamais vu. Mais ce n'était pas tout, car à peine sa victoire était-elle assurée ou sur le point de l'être, que tout s'éroula: l'Empire romain, qu'elle venait de conquérir au prix de tant de sang et de patience, fut réduit à néant. Il fut desséché et tomba en poussière, lorsque des millions de sauvages sans religion, sans conscience, sans pitié, se précipitant du Nord et de l'Orient sur le cadavre du géant, s'en disputèrent les lambeaux. L'invasion des Barbares dura plusieurs siècles; comme le flot suit le flot, une horde suivait l'autre, et toutes venaient heurter les fondements de l'Eglise, mais sans les ébranler. Ils semblaient se multiplier comme les troupes que le roi d'Israël envoya contre le prophète, et, de même que le prophète consuma cette armée avec le feu du ciel, la sainte Eglise vainquit ses ennemis en les embrasant du feu de la foi, de ce feu sacré que le Seigneur avait allumé "en entassant les charbons ardents sur leurs têtes," et en "contrebalançant le mal par le bien." Elle sut faire de ces terribles étrangers ses fils les plus dévoués et les plus fidèles; ces nouveaux convertis créèrent une puissance militaire qui eut des institutions plus habilement combinées que celles des anciens Romains eux-mêmes, avec des traditions et des précédents qui durèrent plusieurs siècles. Cette puissance, d'abord protectrice de l'Eglise, devint ensuite sa rivale; de là une nouvelle lutte qui lui procura un nouveau triomphe. Je ne finirais pas si je voulais raconter tous ses succès politiques, toutes ses victoires intellectuelles depuis le commencement; si je voulais exposer les progrès qu'elle a fait faire à la société; si je voulais enfin énumérer toutes les preuves de sa divinité. L'histoire entière est là pour démontrer avec une rigueur presque mathématique que l'Eglise n'a pas pris naissance dans ce monde, qu'elle n'est pas soumise aux volontés de l'homme; car sans cela l'homme aurait en la puissance de la détruire....

« Animés de tels sentiments, mes frères, pénétrés de pareilles convictions, avoisons-nous à craindre de manquer d'occupation dans une ville aussi vaste que celle-ci, et qui a si grand besoin de nos services? Celui qui nous avoisons mis notre confiance "était hier, est aujourd'hui et sera le même à jamais." Il a fait des prodiges dans les temps passés, et il en fait encore aujourd'hui; autrefois il choisissait les faibles et les indignes pour ministre de sa volonté; il les choisit encore à présent. Tant

que nous avons une entière confiance en lui, tant que nous sommes fidèles à son Eglise, nous savons qu'il veut se servir de nous comme d'instruments dociles pour exécuter ses desseins; nous ne savons pas quels seront les objets de sa miséricorde; nous ignorons à qui il nous enverra; nous savons seulement que des milliers d'âmes soupireront après nous, et que nous serons envoyés à ses élus. "La parole qui sortira de sa bouche ne retournera pas à lui sans résultat; mais elle fera son plaisir et réussira dans les choses pour lesquelles il l'a envoyée." Il n'y a pas d'être si innocent ni si criminel, si insensé ni si intelligent, qui n'ait besoin de la grâce de l'Eglise catholique. Si nous ne réussissons pas auprès des hommes instruits, nous réussissons auprès des ignorants; si nous ne réussissons pas auprès des vieillards, nous réussissons auprès des jeunes gens; si nous ne parvenons pas à convaincre les hommes sérieux et respectables, nous convaincrions les hommes insouciantes et légers; si nous ne convertissons pas ceux qui se trouvent près de l'Eglise, nous convertirions ceux qui en sont éloignés. Le bras du Tout-Puissant ne s'est pas raccourci; Dieu ne nous a pas envoyés ici en vain, à moins que (ce qu'à Dieu ne plaise!) nous ne perdions sa faveur par notre désobéissance....

« Nous n'avons pas besoin de vous, mais vous avez besoin de nous. Ce n'est pas nous qui serons à plaindre, si nous ne vous convertissons pas à la cause de la vérité; c'est vous qui avez tout à perdre si vous ne vous y laissez pas gagner. Conservez, si vous l'osez, cette sagesse de sentiments, ces perplexités de votre raison, cette décadence de votre amour, en ne vous convertissant pas. Hélas! nous avons assez de travaux bien moins pénibles et moins difficiles que de prendre soin de vos âmes. Il y a des milliers de pêcheurs à reconquérir, de jeunes enfants à surveiller, de fidèles à consoler. Dieu n'a pas besoin d'adorateurs; sa miséricorde ne manque pas d'objets sur lesquels elle s'exerce; il peut se passer de vous; il peut changer les pierres mêmes en enfants d'Abraham; il offre ses bienfaits et il passe; il ne s'arrête pas; il les offre une fois et ne revient pas son offre. Puis il va plus loin, il s'adresse aux Gentils; il s'adresse aux pêcheurs endurcis; il laisse les hommes honnêtes et prend les débauchés; "il a rempli les affamés de bonnes choses, et il a envoyé les riches les mains vides."

Orateurs sacrés des temps modernes en France.

(Voir le No. du 9 juillet.)

LE PERE DE RAVIGNAN.

Le P. de Ravignan est d'une taille assez élevée; sa physionomie est grave et calme, mais elle s'anime promptement quand il parle. Sa voix, qui de même que son visage, annonce une origine toute méridionale, est belle et étendue; ses accents sont ordinairement énergiques, quelquefois ils deviennent, onctueux. Le fond de sévérité qui contemple sa figure, sa maigreur, son air souffrant rappellent au premier abord ces prêtres, ces missionnaires qui répandaient autour d'eux une sorte d'épouvante par le développement des grandes vérités de la religion. Ses yeux n'ont

pas l'éclat, la mobilité, la vivacité de ceux du jeune homme; mais son regard ne laisse pas d'avoir une expression bien prononcée; c'est le regard doux, majestueux et paternel de l'orateur chrétien. Son style fort, concis, brillant, sent le cabinet; il n'a rien de cette irrégularité, de cette étrangeté, de ce hasard qui décèlent l'inspiration du moment. Diction pure, ordonnance sage, goût exquis, texture nerveuse, enchaînement logique, pensées justes et éprouvées, voilà ce qui caractérise le genre de talent de ce célèbre orateur, digne à tous égards de recueillir la belle succession que lui légua M. Frayssinac en disant: "M. de Ravignan doit me remplacer dans l'œuvre des conférences." C'est un classique, c'est un conservateur pur sang; il s'est laissé absorber tout entier par l'école antique, et comme c'est son modèle et son maître, il la représente noblement; et conserve dans toute leur intégrité ses traditions littéraires.

Lorsque le P. Lacordaire descendit de la chaire de Notre-Dame de Paris pour aller parfaire ses études à Rome, et que le P. de Ravignan fut chargé de lui succéder, ou plutôt quelques craintes, tant le premier avait déjà jeté un vil éclat. Mais bientôt toutes ces craintes s'évanouirent, et les organes de la presse religieuse furent unanimes pour constater les brillants succès du nouveau conférencier. Aucun de ses précédents ne semblaient le recommander à la jeunesse, aucune sympathie surtout, car, s'il avait rempli pendant quelque temps la charge de magistrat avant d'être prêtre, il avait ensuite, depuis dix ans, façonné son esprit, refait sa vie, soumis ses inspirations aux lois de l'obéissance religieuse; de plus il était jésuite, et les petits préjugés du temps de la restauration étaient encore bien vivaces dans les esprits. Et cependant le même concours eut lieu, le même empressement; la jeunesse tout d'abord sympathisa avec l'orateur, elle applaudit à tous ses discours; on la vit recevoir avec émotion sa parole, l'identifier avec ses idées, et boire à longs traits à la source pure et douce de la fontaine évangélique. Ce triomphe, il le doit moins à sa personne, moins à ses talents, moins à la forme de son éloquence, qu'aux questions qu'il traite et surtout au point de vue sous lequel il envisage la croyance chrétienne. Ses discours comme ceux du P. Lacordaire sont nets, parfaitement en rapport avec les besoins des cœurs, les doutes des esprits, les tendances des études; ce ne sont point des sermons, des discours ecclésiastiques; c'est comme le dit l'orateur lui-même, une véritable philosophie de l'histoire, faite la bible à la main, avec l'Eglise pour maîtresse et pour guide.

Il y a, du P. Lacordaire au P. de Ravignan, la différence qui existe entre un grand génie et un grand talent.

Le P. Lacordaire enlève, transporte, enthousiasme son auditoire; c'est un soleil qui vous éblouit, tant il darde avec force ses rayons; c'est un torrent qui se précipite par bonds impétueux et qui fait tout frémir sous le bruit de sa terrible et solennelle harmonie; c'est l'aigle qui plane au haut des cieux et qui habite ses aiglons à regarder en face l'astre du jour.

Le P. de Ravignan a quelque chose de plus calme; c'est un fleuve qui roule ses ondes majestueuses dans un lit profond, où n'arrivent que rarement les agitations de la tempête.

FEUILLETON.

CHARTÉ MÈNE A DIEU.

IX.

Et alors, comme si cette dernière pensée eût éclairé son âme d'une vive lumière, il vit passer devant lui toutes les années, toutes les heures, et tous les actes de sa vie: là il se vit passionnément vaincu, profondément égoïste; ici livré misérablement à des joies viles et funestes; un jour abandonné à de honteuses débauches. Il se voyait, cachant sous les plus gracieuses apparences, les pensées les plus grossières; à ce point familiarisé avec le mal pour en être venu à appeler bien tout ce qui flattait ses passions. Il lui semblait entendre au fond de son âme des voix gémissantes qui tour à tour l'accusaient; l'innocence, la pureté, la charité, l'espérance captives et enchaînées, criaient douloureusement vers lui, et il lui semblait entendre tous les vices triompher en rires éclatants; et alors, dans cette église, en face de l'autel où résidait un Dieu, devant ces âmes pieuses qui l'entouraient, il se connut si misérable et si vil, qu'une subite rougeur couvrit son visage, et il se disait: "Malheureux que je suis, je le vois trop maintenant, ce qui ferme ma bouche, ce qui glace mon cœur! Les souillures de ma vie se sont élevées comme un mur entre Dieu et moi! Ah!

si je pouvais anéantir ce passé, si je pouvais effacer ces souvenirs brûlants, si je pouvais rejouer et purifier mon âme, je le sens, alors je pourrais prier, je pourrais élever ma voix en haut.... Sortons, sortons d'ici; ce n'est pas ma place. Je ne veux pas être sorollège au moins!"

Et Georges, tout ému, allait se retirer, lorsqu'une voix grave, sonore, pénétrante et triste, s'éleva du milieu du chœur, et un chant plein d'une religiosité et d'une mélancolie vint frapper ses oreilles, c'était le *Rorate* de l'Avent; saisi d'abord par le son de la voix qui résonnait avec une ineffable grandeur sous la voûte gothique, bientôt les paroles de la plaintive et sainte mélodie trouvèrent un sympathique écho dans son âme. A mesure que la voix chantait: "Ne irascaris, Domine, ne ultra memineris iniquitatis," etc.; son esprit traduisait ces mots à son cœur, et, volontiers, il eût cru que la voix du sanctuaire s'élevait pour lui: *Non, répétait-il en lui-même, "non, ne vous irritez point, Seigneur, ne vous souvenez plus de mes iniquités."*

Et la voix reprenait: "Poenitentiam et facti sumus tanquam imundi nos, cecidimus quasi folium universi; et iniquitates nostras quasi ventus abstulerunt nos." "Il n'est que trop vrai, reprenait la voix intime de la conscience, j'ai failli et je suis devenu semblable à une créature inhumaine, fragile comme la feuille, je suis tombé, et mes iniquités, comme un vent rapide, m'ont entraîné."

Suppliante et passionnée, la voix montait toujours: "Vide, Domine, afflictionem po-

puli tui et mitte quem missurus es," etc.; triste et suppliant comme elle, Georges disait: Oh! oui, jetez les yeux, Seigneur, sur ma misère, envoyez à mon secours celui que vous avez promis."

Et lorsque la dernière strophe fit entendre les miséricordieuses paroles: "Consumimini, consolamini, popule meus, cito veniet salus tua: quare miraborer consumeri? Quia innovavit te dolor, salvabo te" et chaque mot tombait de ses lèvres à son cœur, et faisait germer une divine espérance, et il s'élevait en lui comme une voix amie qui lui disait: Consolerez-vous, bientôt le bonheur luira, pourquoy vous laissez-vous abattre par la tristesse; puisque la douleur a renouvelé votre âme, je vous sauverai. Et Georges agenouillé, répondait avec le mystérieux langage du cœur: O, vous qui parlez ainsi, vous qui avez de telles paroles si douces et si bonnes, pour ceux hélas qui ne savent plus parler à Dieu, ah! parlez encore, priez, chantez, les blessures secrètes de l'âme se ferment d'elles-mêmes, au son de votre voix. Oui, je comprends à cette heure, l'infinie miséricorde de Dieu, la prière des âmes pures monte vers lui, et doucement fait tomber de ses mains l'arme de sa justice. Et puisque vous consolez et vous pardonnez de la sorte, Seigneur, écoutez ma voix, écoutez ma prière: que je ne sois pas d'ici, de ces lieux sacrés sans avoir reçu votre grâce devant vous O Dieu!"

Dépendant les vœux s'élevaient, la foule s'écartait silencieusement; les cierges s'éteignirent, le silence et l'obscurité régnaient

dans la grande nef; la lampe seule du sanctuaire, comme une mystérieuse étoile flottait et étincelait dans l'ombre. Georges était encore la plongé dans ses réflexions; du fond d'une chapelle, des jeunes filles chantaient de doux et joyeux cantiques, et les vives sonorités de la nef répétaient les suaves mélodies. Georges se leva attiré par la fraîcheur de ces jeunes voix: il alla le long des nefs latérales, livré tout entier à ces impressions si nouvelles. En passant le long des chapelles, il en vit une éblouissante éclairée, un prêtre y priait assis dans un confessionnal ouvert; Georges s'arrêta, contempla quelques instants la figure vénérable de cet homme, vieillard à cheveux blancs: un frisson rapide le saisit, il crut reconnaître le père Laurent, mais la lueur vacillante du flambeau ne lui permettait pas de préciser les traits, ni de le reconnaître. Tremblant, il précipita sa marche, comme s'il avait peur d'être reconnu, d'être appelé; ce qui ne pouvait pas être.... Il arriva dans la chapelle, où l'on chantait; il regarda tristement ces jeunes filles pieusement assises devant un autel orné de fleurs et de lumières: "Quel contraste, se dit-il, la sur tous ces fronts la joie de l'innocence, et dans mon âme l'amertume du vice." Il s'éloigna lentement en soupirant et bientôt, il se retrouva devant le portail intérieur. "En bien, se dit-il alors, comme un homme qui veut prendre une irrévoicable résolution, si c'était lui, le père Laurent, pourquoy ne lui parlerais je point! Je lui ai promis Oui, mais ici, dans cette chapelle... cela me paraît bien étrange! puis, que dire à ce pré-

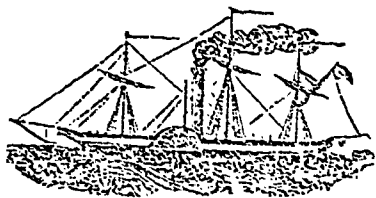
tre!..." Il entendait alors du fond de sa conscience une voix qui semblait lui répondre: "épanchez son cœur, purifiez son âme des souillures que le monde a répandues sur elle, misères, dire tout ce qui pèse, tout ce qui humilie intérieurement, tout ce dont on rougit, se relever l'esprit calme et le cœur pur, n'est-ce donc rien, n'est-ce pas cette précieuse paix que tu cherches?" Et Georges se disait: Je le veux! quelque chose me pousse et m'agite! D'ailleurs, comment suis-je ici, à cette heure, seul dans cette solitude? oui, je croisais volontiers que ces voix si touchantes s'élevaient ici pour moi, pour me retentir; et je crois que cet homme ce prêtre, assis là-bas, dans l'ombre, est là pour moi, il m'attend! J'ai dit que j'essayerais, je l'ai dit, allons! Ce n'est qu'un homme après tout; je ne sais, mais la vue d'un homme ne m'a jamais romué ainsi, et voilà que je tremble comme un enfant effrayé! Georges s'avança donc vers cette chapelle, mais toujours incertain malgré lui, il s'arrêta encore; un moment il écoutait les pieux refrains des cantiques, comme s'il n'était venu pour rien autre chose, puis son regard inquiet fixait la chapelle. Tout à coup les chants cessèrent, il entendit un mouvement de personnes qui s'avancèrent de son côté. Il demeura immobile à sa place, feignant une apparente tranquillité, et vit passer, deux à deux, ces innocentes et joyeuses figures; quelques-uns le regardaient en passant et souriaient; il les vit s'éloigner comme des ombres, la voix du gardien qui fermait les portes vint jusqu'à lui, alors il marcha rapidement vers la promi-

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 JUILLET 1850.

Nouvelles d'Europe

(Rapport télégraphique.)



ARRIVEE DE L'AMERICA.

Le steamer "America" parti de Liverpool le 6 courant, arriva mercredi soir en face du port de Halifax, mais ne put entrer aussitôt à cause d'un brouillard épais.

ANGLETERRE. La mort soudaine et violente de Sir Robert Peel a causé une grande sensation tant en Angleterre qu'en France, et les papiers sont remplis des détails de ce fâcheux accident, presque à l'exclusion de toute autre matière.

Samedi soir, le 20 juin comme il s'avantait de sa résidence de White-hall, sur la Colline dite Constitution Hill, son cheval se cabra soudainement, effrayé par la vue de quelque objet, et lança Sir Robert par dessus son col la face contre terre. Quoique dans un état d'insensibilité, Sir Robert retint cependant les rênes, et le coursier ainsi arrêté, perdit l'équilibre et tomba de son poids sur le Baronet.

Plusieurs messieurs qui passaient dans le moment, lui prêtèrent l'assistance nécessaire, le mirent sur un carrosse et le transportèrent à sa demeure de Whitehall, dans un état d'insensibilité. Les plus hautes célébrités médicales furent aussitôt appelées, mais en vain....

En réponse à l'offre faite par Lord John Russell au nom de Sa Majesté et de la Nation de lui faire des funérailles Publiques, la famille a décliné cet honneur, vu que le dernier désir de Sir Robert avait été d'être inhumé à l'abbaye de Drayton, avec aussi peu d'appareil que possible.

Quant à l'effet probable de la mort de Sir Robert Peel sur la position des partis, l'opinion générale paraît être que cet événement fortifiera plutôt qu'il n'affaiblira le ministère.

Dans la Chambre des Lords, lundi soir, le Ministère subit une autre défaite, par une majorité de 22, sur le bill de la franchise Irlandaise. Le Gouvernement proposait que la franchise fut réglée par une qualification de £2, et Lord Stanley proposait au contraire, que cette qualification fût de £15.

Le revenu de cette année comparé avec celui de l'année dernière offre une augmentation de £561,591. L'augmentation dans la valeur des exportations, telle que comparée avec la même valeur au mois de juin de la dernière année, est de £1,604,633. C'est une augmentation supérieure à tout ce qui a eu lieu dans aucune autre circonstance intérieure.

Le différend du Schleswig-Holstein a été réglé à la satisfaction des parties. FRANCE.—La nouvelle de la division sur la motion de M. Roelneck, concernant la politique étrangère du Gouvernement Anglais, a été annoncée à Paris, samedi, et a produit une sensation paisible.

Samedi le rapport du Comité sur la loi de

la Presse fut soumis à l'Assemblée, et on reconnut que les amendements faits par le Comité adouciriaient beaucoup la rigueur de la loi présentée par le Gouvernement.

Un dîner diplomatique a été donné à l'Élysée à l'occasion de la réconciliation de l'Angleterre avec la Grèce; Lord Normanby et le Général LaHite étaient présents.

Un duel a eu lieu à Bruxelles entre M. Valentine, représentant socialiste et M. Clary, autre représentant. M. Valentine a été sérieusement blessé.

M. Drouin de L'Hays a laissé Paris pour Londres, lundi, afin de reprendre ses fonctions diplomatiques. On dit que Napoléon a donné 40,000 francs, sur les augmentations de son salaire, à une institution charitable qui languissait faute de fonds.

Le Moniteur dit que le Cabinet Britannique s'est montré très modéré par rapport à l'affaire de Toscane, et que cette affaire était à peu près réglée. On parle de la création d'un nouveau Département Ministériel sous le nom de Ministère d'État.

Aujourd'hui, dans l'Assemblée Législative, la proposition de faire cesser tous travaux les jours de Dimanches et de Pâques, a été mise parmi les ordres du jour. Une forte opposition s'organisa contre la loi de la Presse.

Le Gérant du National a été condamné à l'amende et à l'emprisonnement seulement pour avoir annoncé des souscriptions Socialistes en faveur d'un Confrère Editeur.

La triste nouvelle de la mort de Sir Robert Peel, les affaires ont été partiellement suspendues, plusieurs Français distingués, entre autres M. Guizot, ont laissé Paris pour Londres, afin de se trouver aux funérailles.

On dit que Louis-Philippe se meurt d'un cancer dans l'estomac, et ses médecins déclarent qu'il ne peut guère vivre au delà d'un mois.

Le Président s'est déclaré si hautement satisfait de la manière dont M. Gros a conduit la médiation de la France dans la question Grecque, qu'il a élevé ce monsieur au rang de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Des lettres de Naples du 23, disent que les Anglais paraissent avoir abandonné l'idée de se montrer devant Naples.

L'Empereur de Russie a signifié au Président de la République que la présence de M. de Persigny à St. Petersburg ne sera rien moins qu'agréable. Par conséquent, la mission de ce Monsieur à la Cour de Russie tombe par terre.

M. Dupin a été réélu Président de l'Assemblée à une grande majorité. ESPAGNE.—Il a été publié à Madrid un décret autorisant l'emprunt de £200,000 pour la construction de deux Steamers, et pour l'achat du matériel de huit autres vaisseaux.

Le décret est basé sur la nécessité d'augmenter la Marine Espagnole démontrée par la récente affaire de Cuba. PORTUGAL.—Relativement aux difficultés entre les Etats-Unis et le Portugal, le Correspondant du Times de Londres dit que, antérieurement à l'arrivée du Com. Morgan avec l'Indépendance et le Mississippi, M. Clay s'était hâté de faire une demi douzaine de réclamations d'anciennes dates, et avait refusé toute proposition d'arbitrage de manière à démontrer qu'il était en possession d'amples pouvoirs et instructions de la part du Département d'Etat de Washington.

Il est dit aussi que M. Clay avait montré une semblable répugnance à traiter avec M. Bulwer, ou à entendre aucune explication de faits relativement à certaines réclamations provenant de la destruction de la croisière Américaine, Gen. Armstrong, par une force Britannique, dans le port de Foyal.

Après l'arrivée du Steamer Mississippi, M. Clay alla trouver le Ministre des Affaires Étrangères, et lui tint un discours qu'il ne donnait au Gouvernement que 24 heures pour se décider finalement sur les différentes réclamations. Il parait qu'il a refusé de donner son ultimatum par écrit; mais qu'il laisse comprendre qu'il s'attendait à la proposition

d'une somme d'argent pour la totalité des réclamations.

M. Clay prit un ton très décidé, qui alarma le Gouvernement; mais je crois qu'on en vint à cette résolution que le Comte de Tolaj adresserait une note à M. Clay pour lui faire connaître qu'aucun ultimatum de 24 heures ne serait soumis au Conseil des Ministres, à moins qu'il ne le présentât par écrit.

J'apprends que le Nonce du Pape a informé le Comte de Tolaj que lui, et les Ministres Russe et Français à cette Cour seront prêts en tout temps à prêter leur médiation, dans le cas où M. Clay en viendrait à des mesures coercitives.

Des rapports du 23 ult. disent que M. Clay avait envoyé son ultimatum au Gouvernement, et que si on ne lui accorde ses demandes sous 20 jours, il demandera ses passeports.

EMPIRE GERMANIQUE.—La réponse officielle du Cabinet Prussien à une note du Hanovre, proposant l'union de l'Allemagne du Nord, a été publiée. Cette réponse porte en substance que c'est aux États immédiatement intéressés à décider du mérite de ce plan.

Le ministère de Wurtemberg a résigné. LA RUSSIE ET LA TURQUIE.—Le bruit court que l'Empereur de Russie se propose d'abdiquer, le 1er décembre prochain, en faveur de son fils le Prince héritaire Alexandre Alexandovitch. Un Ukase impérial a été publié défendant à tous les fonctionnaires de Pologne de se marier sans la permission des autorités de leur emploi.

L'insurrection en Bulgarie est confirmée. Les insurgés attaquèrent la forteresse de Boigraditza, le 15, mais ils furent repoussés avec perte par la garnison. A une attaque subséquente, il parait qu'ils se sont emparés de la citadelle. On dit que 40,000 hommes sont sous les armes. Les dernières nouvelles portent que le Paacha de Widlin ayant attaqué les insurgés, en tua en pièces une partie, et dispersa la reste, et que cette affaire mit fin à la révolte.

AUTRICHE ET HONGRIE.—Dans un conseil de cabinet tenu à Vienne, le 27, sur les affaires de Hongrie, il fut décidé de laisser en suspens pour le présent la constitution de ce pays, et de régler seulement ce qui en regarde l'administration.

Lord Russell a créé une grande sensation en déclarant qu'il était convaincu que Lord Palmerston ne consentirait pas à agir comme ministre de l'Autriche, de la Russie, ou de la France. Il y a de bonnes raisons de croire que le différend entre l'Autriche et la Hongrie sur la question Allemande va cesser tout à fait.

Nouvelles Ultimeures.

Arrivée de l'Atlantique.

Le Steamer américain l'Atlantic arriva à New-York samedi matin à 3 heures, après la plus rapide traversée dont il ait été fait mention.—10 jours et 15 heures.

La réclamation du Gouvernement Américain contre le Portugal continue d'exciter l'attention. Les papiers de Berlin sont remplis de commentaires sur le Traité Dimois. Aucun parti en Allemagne n'en paraît satisfait.

PARIS.—Un individu nommé Walker a été arrêté sous soupçons. On a trouvé sur lui un pistolet chargé, et il a déclaré qu'il avait intention de tirer sur le Président. On le dit aliéné.

L'Asie est à Halifax.

ETATS-UNIS.—(Par le Télégraphe.)

BOSTON, 20 JUILLET.—Le Gouvernement et son Conseil ont refusé d'accorder une commutation de peine au Dr. Webster. Le jour de l'exécution est fixé au 30 Août; le condamné a six semaines pour se préparer à la mort.

New-York, 21 juillet, 6 1/2 h. P. M.—Deux cas de choléra ont eu lieu la semaine dernière. L'un et l'autre ont été fatals.

St. Louis, 20 juillet.—Le Bureau de Santé a fait rapport de 19 morts par le choléra, durant les dernières 24 heures et de 30 durant le jour précédent.—A Savannah 4 morts seulement eurent lieu la semaine dernière.

New-York, 22 juillet.—Les nouvelles apportées par l'Asie n'ont pas encore transpiré. Boston, 22 juillet.—La décision du Gouver-

Celui-ci plait plus à l'âge mûr, celui-là à la jeunesse.

Quand on a entendu le premier on se trouve hors de soi et saisi de je ne sais quel févreux délire, on voudrait tomber à ses genoux; quand on a entendu le second, on se sent meilleur, on s'en retourne l'âme plus pure, parce qu'elle a recueilli de bonnes et pieuses pensées.

Le P. Lacordaire est plus mondain, si on peut le dire: c'est l'orateur sacré, mais qui ne dédaigne pas les prestiges de l'éloquence profane; il prend son auditoire où il en est, il lutte corps à corps avec l'incrédulité et la fausse science du monde.

Le P. de Ravignan est plus chrétien dans sa manière, son éloquence est plus religieuse, plus apostolique; il ne va guère chercher le siècle dans le tourbillon d'idées creuses et de vains systèmes où il est plongé, il dispute peu avec lui; s'il l'amène au pied de la chaire c'est pour lui faire entendre avant tout le langage de la foi, le langage de l'Évangile.

Le Dominicain est comme le magnifique préparateur de la vérité religieuse; le Jésuite en est l'annonciateur.

Celui-ci s'adresse à un auditoire déjà à demi-croyant; celui-là s'adresse surtout à la portion de son auditoire qui ne croit point encore.

Ce qui frappe dans le P. de Ravignan, c'est sa figure ascétique, son front large et surtout son regard d'homme inspiré. Il est sublime, quand joignant les mains, il lève les yeux au ciel dans l'attitude de la prière. On reconnaît de suite en lui l'homme qui a goûté les déboires de la vie, qui a dû vider bien des coupes d'amertume, et qui s'est retranché dans la foi, comme dans un port sacré, dans un asile inviolable. Aussi, comme il en dit avec bonheur et avec une intime conviction les joies et les plaisirs!

Le P. de Ravignan est froid, sans doute, auprès du P. Lacordaire, mais il a par moment des gestes magnifiques et des mouvements qui vont jusqu'à l'âme et la pénètrent d'une douce et salutaire oration.

Le P. Lacordaire est à la fois le philosophe et l'incomparable poète du christianisme: son regard d'aigle a plongé dans nos dogmes sacrés à une profondeur inouïe, et il a traduit les illuminations de son génie dans un style qui semble se jouer de la langue, avec une richesse de figures qui parlent aux yeux, à l'esprit, à tous les sens. Sa brillante imagination ne connaît pas d'obstacle.

Le P. de Ravignan est moins brillant, comme aussi moins profond, mais il est plus méthodique, plus précis, plus complet. Ses preuves sont toujours rondes avec une clarté qui vous charme et qui ne vous laisse rien à désirer.

Le P. Lacordaire a du Bossuet, le P. de Ravignan a du Bourdaloue.

Tels sont les principaux traits qui caractérisent ces deux rivaux, nous ne dirons pas de gloire, car ils la méprisent, mais d'éloquence. Comme on voit, ils ont un genre tout différent. Le seul point de ressemblance qui les rapproche, c'est qu'ils sont tous les deux de la plus haute piété.—Tous les deux ils sont des modèles accomplis de modestie, d'humilité, en un mot de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales. Tous les deux, ils ont cherché leurs inspirations au pied de la croix.

WASHINGTON.—La mort du président Taylor a entraîné un changement complet d'administration. Les journaux de Boston donnent le programme suivant du nouveau cabinet:

Daniel Webster, du Massachusetts, secrétaire d'État.

Willie P. Mangum, de la Caroline du Nord, secrétaire de la guerre.

Georges Evans, du Maine, secrétaire du trésor.

T. Butler King, de la Georgie, secrétaire de la marine.

J. C. Wright, de l'Ohio, directeur général des postes.

C. S. Morehead, Kentucky, procureur-général.

Bayard, de la Pensylvanie, secrétaire de l'intérieur.

re leur qui éclairait encore la nef latérale, et il reconnut le même prêtre à cheveux blancs dans la même attitude. Une sueur froide vint glacer son front et ses mains, il s'appuya tout tremblant sur la grille de la chapelle, il n'avait plus la force de faire un seul pas. Lorsque, sollicité par le bruit, le prêtre leva la tête et voyant le jeune homme, se leva: Georges eût voulu fuir, mais ses genoux fléchissaient sous lui.

—Mon ami, dit le saint vieillard en s'approchant, demandez-vous quelqu'un?

—C'est lui, s'écria Georges d'une voix sourde! c'est le père Laurent!

—Mais qui êtes-vous donc vous-même, qui me connaissez et que je ne vous connais pas... Dieu soit loué! Je me trompe et je sais bien maintenant qui vous êtes; vous venez me revoir comme vous me l'aviez promis, comme je le demandais à Dieu!

Georges lui tendit la main, et le père Laurent la pressa dans les siennes, l'entraîna dans le fond de la chapelle.

Le soir vers neuf heures, Georges rentra chez lui; il alluma sa lampe, prit un livre dans sa bibliothèque, c'était l'Imitation de Jésus Christ, il l'ouvrit pour la première fois; après quoi il s'agenouilla près de son lit, fit une courte prière, et s'étant couché, il s'endormit paisiblement. Le lendemain, il s'habilla un peu plus simplement qu'à coutume; il mit de côté une foule de petits objets précieusement soignés jusque là, se disant: En vérité, j'étais pis qu'une femme coquette! Puis il se rendit à ses études ordinaires; après avoir

assidûment travaillé, sur les quatre heures il prit la route de Romainville, et fut dîner dans sa famille, il y passa la soirée en compagnie de ses parents et de quelques amis de la maison. Comme il embourbait en même temps de partir, il lui dit:

—A demain, je reviendrai!

—Tu reviendras, s'écria sa mère, tout heureuse de se voir moins délaissée.

—Oui, reprit Georges en souriant, et après-demain aussi; je me range et veux réparer le temps perdu.

Ainsi vécut Georges, tout entier à l'étude, se délassant dans sa famille, près de ses parents, heureux de leur bonheur. A quel que temps de là il rencontra Léonard.

—Eh! mais, qu'y a-t-il donc, s'écria celui-ci en reculant de deux pas? il ne te manque qu'un crêpe à ton chapeau pour que je te croie en détail.... tu es toujours très bien, mais je ne te reconnais plus. Autrefois, en te voyant, je croyais voir un prince; mais aujourd'hui tu n'as plus l'air que d'un bon jeune homme. Morblen, je te félicite de ce changement; j'ai me la simplicité, et je hais la prétention. Mais voyons, est-ce que nous serions ruinés, par hasard?

—Pas encore, reprit Georges, je suis même beaucoup plus riche qu'avant.

—Bah! fit Léonard, mais alors d'où vient ce changement?

—J'ai pensé qu'au lieu d'employer cinq ou six mille francs pour orner ma personne, si je n'en dépensais que deux mille, et que j'employasse le reste à donner du pain à des mal-

heureux qui n'en ont pas, je ferais tout aussi bien.

—Parles-tu sérieusement?

—Très sérieusement.

Mlle Werner, s'écria Léonard, tu es un bon diable et je t'embrasserais volontiers, si j'en étais digne. Mais, dis moi, quelle est ton idée en agissant de la sorte?

—De plaire à Dieu.

Léonard regarda son ami avec un air étonné et n'eût pas osé jeter foi à ses paroles, s'il n'eût été pénétré du ton avec lequel ces mots furent prononcés; il garda quelques instants le silence, comme un homme qui réfléchit profondément, puis il ajouta:

—Écoute, Georges; je ne sais pourquoi, mais tu as toujours exercé une grande influence sur mon esprit; tu es un homme de sens tu as un caractère ferme et solide, et avec cela, ce qui est rare, une imagination brillante qui me fascine, je te crois donc, je te crois.... Et d'ailleurs, ce que tu viens de me dire me révèle ce que j'ai longtemps cherché; je vois et je comprends pourquoi nos sœurs de charité se dévouent et se sacrifient! Je crois donc que ce motif a pu agir sur toi comme il agit sur ces nobles femmes. Et si tu ne te moques pas de moi, si tu me parles sérieusement, écoute; puisque l'égoïsme et l'orgueil des hommes me sont insupportables, dis-moi ce qu'il faut faire, et je fais comme toi.

—A ton tour, parles-tu sérieusement?

—Sérieusement.

Aimer Dieu, aimer les hommes, voilà toute notre tâche. Et prenant le bras de son ami,

ils causèrent longuement et ne se quittèrent qu'en se promettant de se voir souvent.

En effet il se forma une étroite amitié entre Léonard, Georges et Julien; et les deux premiers n'eurent désormais plus d'autre pensée que de vivre, comme leur divin maître, en faisant le bien. Dans ces temps là, il n'est pas difficile de deviner le sort de la pauvre Catherine; comme il l'avait promis, Georges ne l'abandonna point, il l'aide à élever sa petite famille, et il ne dédaignait pas de venir dans l'humble demeure, s'asseoir au milieu de ces petits enfants, veillant avec sollicitude à tous leurs besoins, et chaque fois qu'il quittait cette pauvre femme il se disait: Je le comprends maintenant, oui, la charité mène à Dieu!

ADOLPHE ARCHER. FIN.

NOUVELLES DE CALIFORNIE.—Nous lisons dans le Montréal Transcript:

«On a reçu des nouvelles du parti de Canadiens français qui laissa Beutharnois il y a environ neuf mois pour la Californie. Ce sont les premiers qui en aient été reçus, et elles sont loin d'être encourageantes. Après avoir enduré de grandes souffrances, le parti était arrivé, et se trouvait alors en route pour les mines. Tous regrettaient profondément la démarche qu'ils avaient faite, et avaient peu d'espoir d'obtenir assez d'argent pour s'en revenir.»

neur et de son Conseil n'ont été lue aujourd'hui au professeur Webster. Il est demeuré calme et au dit: «Que la volonté de Dieu soit faite, je suis soumis à mon sort.»

BULLETIN.

Terme prochain de la session législative.—Précipitation publique au sujet d'un système d'insurrection populaire dans les deux sections de la province.—Plan de M. Ryerson à cet égard.—Difficulté relative à l'opération du retranchement.—Réduction de traitement au préjudice des écrivains surnuméraires de la chambre.—Précédés législatifs.—L'accusation relative à M. L. J. Papineau.—Allegation contre le représentant de Gaspé et l'un des rapporteurs de la chambre.

S'il faut en croire une correspondance anglaise de Toronto, n'ayant aucune autre source d'information sur le sujet en ce moment, la session législative sera close le 15 août prochain.

Quelques fondées qu'aient pu être les plaintes des journaux et de leurs correspondants sur l'incessante loquacité de quelques députés, de bonnes lois et des mesures d'une grande utilité générale doivent sortir de ces débats discussions irritantes ou oiseuses, qui ont caractérisé les séances.

Dans le Haut-Canada, l'esprit public est préoccupé de l'important sujet de l'éducation. Le projet de loi de M. LaFontaine à cet égard a en son tour quelque sensation dans cette section de la province.

Le Globe de Toronto dit que le gouverneur s'achemine dans la bonne direction touchant les institutions scolaires. Nous ne saisissons pas parfaitement la portée de cette allusion. Il annonce aussi que le docteur Ryerson, surintendant de l'éducation pour le Haut-Canada, a écrit en essayant de le mettre en pratique, un système d'instruction qui, dit le Globe, le rangera parmi les bienfaiteurs du monde aux yeux de la postérité. Le plan de M. Ryerson paraît être de disséminer les notions justes sur l'éducation au moyen de lectures qui seraient offertes au public des villes et des campagnes, et embrasse ainsi la province entière. Il vient de recevoir un commencement d'exécution dans le Haut-Canada.

Les travaux du comité sur le retranchement et les investigations les plus minutieuses des apôtres de la réduction économique, n'ont pu atteindre à une constatation exacte des dépenses d'aucun des départements publics. Cela prouve qu'on ne refait pas le système financier d'un état en un jour. Les tems d'ailleurs est un grand maître.

Cependant les prétentions de nos ultra-économistes n'ont encore rien perdu de leur originalité. Voici ce qu'écrivit au Canadian son correspondant de Toronto sur les beaux résultats auxquels nous ferions arriver ces systèmes par la mise en pratique de leurs systèmes:

«Supposez que les principes écrits réussissent: vous aurez des juges à £ 200, des ministres pour rien (et de rien probablement); il sera permis à tout le monde de pratiquer la médecine et la loi; chacun pourra établir une banque où et comme il l'entendra; il n'y aura plus de donnes, plus d'exploration géologique, plus de dépenses inutiles pour la science; enfin ce sera le monde comme il sera en l'an 3000, si on continuait du pas lent et tardif de ceux qui entretiennent d'autres opinions. Dieu nous garde de cette espèce de pitié sociale!»

M. Prince a présenté à la chambre une motion tendant à faire obtenir 15 chelins par jour aux écrivains (copistes) surnuméraires, et 20 chelins aux traducteurs de la même catégorie. Si nous ne nous trompons, un règlement a été fait l'an dernier par le comité des contingents qui limita à 10 chelins par jour le salaire de ces employés. M. Prince a fait valoir à l'appui de sa motion la position particulière des écrivains et traducteurs surnuméraires, qui, depuis le commencement de la session, cette année, sont demeurés quelque temps sans travail après s'être transportés à leurs frais du Bas-Canada à Toronto. Il fut observé que cette demande n'avait pas pour objet la résiliation de l'engagement qu'ils avaient accepté selon le taux convenu, mais qu'elle s'adressait aux sentiments ainsi qu'à la libéralité de la chambre. Cependant cette motion de M. Prince a été rejetée, non sans qu'il ait été remarqué avec beaucoup de justice, par M. Papineau et Hincks, qu'il faut distinguer l'office de traducteur de celui de simple copiste, et le rémunérer davantage. Le correspondant du Canadian dit à ce propos:

«On dit que nos écrivains vont partir; alors il nous sera impossible de trouver à Toronto deux écrivains pouvant écrire ou même copier le français.»

Des clores et traducteurs ont immédiatement abandonné leur poste et quitté le capitaine, «résignant du doigt», selon la *Mercure*. La plupart de ces écrivains sont domiciliés à Montréal.

Nous n'avons pas encore appris quel sort a eu la résolution qu'avait annoncée M. Sherwood concernant le licenciement de la police montée, qui ne cesse pas d'être, en apparence, le croque-mitaine de certains journaux qui se piquent d'un grand amour de l'ordre, et n'en veulent qu'aux moyens efficaces de le conserver.

Les habitants de Kingston ont présenté requête à la législature contre la fabrique de plusieurs articles de commerce manufacturés par des détenus du pénitencier. Les ouvriers de Kingston seraient dans l'impossibilité de soutenir aucun compétition avec cet établissement dont les articles se vendent à des prix nominaux, et quitteraient cette ville par centaines. C'est du moins ce qu'a dit en chambre M. Macdonald, qui a parlé en faveur de la requête. Il a d'ailleurs prétendu que le mal peut

Aire réparé, par exemple, si les fabricants du pénitentiaire ne mettaient dans le commerce que les articles que nous fournissons nous-mêmes...

M. Drummond a soutenu un projet de loi relatif à l'administration de la Justice dans le Bas-Canada. L'objet de cette mesure est de conférer à la Cour du Banc de la Reine...

Le rédacteur du Journal de Québec, qui est en hostilité ouverte avec M. Papineau, s'efforce de convaincre le public que ce monsieur a manqué à l'honneur en retenant une somme d'argent sur quelques cahiers de manuscrits...

Nous remercions l'ami de notre Feuille qui a la bonté de nous transmettre ses excellentes appréciations des Orateurs Sacrés de notre époque. Nos lecteurs trouveront sur notre 1ère page la seconde de ces appréciations.

avoir requis de M. Urr, une apologie que celui-ci refusa de lui faire, en fit le sujet d'une plainte à la Chambre. Un vote de censure s'ensuivit et M. Urr fut reprimandé par l'Orateur.

D'après les détails de cet incident que nous communiquons les journaux du Haut-Canada, il est impossible de trouver blâmable la conduite du rapporteur du Globe, qui n'aurait eu que le malheur de ne pouvoir, sans manquer aux privilèges de la chambre, demander à M. Christie ce que la civilité putrice et honnête permet d'exiger de toute personne en pareil cas.

Il paraît que les rapporteurs de la presse se sont retirés de la chambre, à la suite de cette querelle, et qu'ils ne rapporteront plus les débats.

On nous prie d'ajouter à l'annonce du Collège de St. Hyacinthe, que le 1er août au matin, un vaisseau à vapeur en rapport avec le chemin de fer, laissera le capitaine Jacques Currier pour Longueuil à 7 heures précises.

Nous accusons réception du Rapport de M. le Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1849. Nous n'avons pas encore eu le loisir d'en donner un compte-rendu.

Nous remercions l'ami de notre Feuille qui a la bonté de nous transmettre ses excellentes appréciations des Orateurs Sacrés de notre époque. Nos lecteurs trouveront sur notre 1ère page la seconde de ces appréciations.

Les Chefs de la Révolution Romaine.

(Extrait d'un journal Parisien.)

En réfléchissant sur la position difficile dans laquelle se trouve le gouvernement pontifical relativement aux finances, j'ai peine à comprendre comment des écrivains qui se respectent peuvent lancer contre lui des accusations si injustes, et manifester, à son égard, des exigences si déraisonnables...

« A mesure que l'on portait à la Monnaie les métaux précieux, le numéraire disparaissait; la masse de ces métaux enlevée aux églises et aux particuliers était cependant immense... Quand on pense à la quantité d'argenterie et de bijoux qui disparaît de la sorte et sur une grande échelle, on peut, sans exagération, évaluer à un million d'onces la somme de métaux précieux saisie par la violence des usurpateurs. Le numéraire en circulation aurait alors dû être plus abondant qu'à aucune des époques même les plus prospères de la papauté, et il disparaît justement au dernier écu... On battait monnaie, mais ce n'était plus pour les besoins usuels; les hommes qui s'étaient emparés du gouvernement avaient en la précaution de la faire frapper à l'effigie de Grégoire XVI, afin que « là où elle serait envoyée on ne pût en reconnaître la provenance. »

Ce peu de lignes nous donnent l'explication des six cent mille livres sterling (15,000,000 de fr.) dont parlait naguère le journal l'Assemblée nationale, et déposées dans les caves de la Banque d'Angleterre pour compte de ces chefs de la République romaine. Si, à cette époque, des ressources qui fécondaient un pays, on ajoute les huit millions d'écus en papier émis par eux, et qui, ne représentant aucune valeur réelle, augmentent d'autant le dette nationale et la parent à cinquante millions d'écus, on aura une idée des embarras qu'il a dû laisser par derrière lui le passage de ces hommes sinistres, rebut de la société, dans les régions du pouvoir. Ce n'est pas que le gouvernement pontifical ne pût, dans des temps ordinaires, surmonter des embarras même plus considérables; mais, aujourd'hui, le crédit est partout ébranlé, dans les pays surtout qu'a ravagés la peste révolutionnaire; et, ici, la maison par l'entremise de laquelle on avait fait une opération financière aussi avantageuse que possible vu les circonstances, effrayée de l'avenir, profite, à ce qu'il paraît, de la faculté qu'elle s'était réservée de ne pas compléter les derniers termes de l'emprunt. C'est dans ce moment critique que des hommes qui se disent modérés blâment le gouvernement de son inaction apparente. Oh! oui, ces hommes modérés qui dans tous les pays laissent passer tout le mal et ne soutiennent jamais les gouvernements légitimes, qui n'ouvrent la bouche que pour blâmer les actes du pouvoir légal et se taisent à la vue des crimes commis impunément par les escamoteurs politiques qui ont osé et prétendent encore s'emparer du timon des États, ces hommes modérés sont bien, suivant l'expression spirituelle de l'historien allemand de la guerre récente en Hongrie, les Georges Dandin de l'anarchie. Pour en revenir au gouvernement pontifical, tant s'en faut que les ressources lui manquent; mais, ainsi que je vous le disais dernièrement, c'est un gouvernement paternel. Avant que d'augmenter les impôts déjà établis ou d'en prélever, il y regardera à deux fois. Croiriez-vous, par exemple, que les négociants et autres industriels des États de l'Église ne paient aucun droit de patentes? Un pareil impôt perçu de la manière la moins onéreuse, en admettant même qu'on en exempte le petit commerce, augmenterait le revenu de huit cent...

mlle écus par an, somme égale au déficit. En résumé, persuadé, je le répète, que le gouvernement de Sa Sainteté est sérieusement occupé à réparer les maux inouïs qu'une révolution insensée a infligés, en quelques mois seulement, aux États de l'Église, j'attends pour un part, avec respect et confiance, le résultat de délibérations qui seront d'autant plus sages qu'elles auront été moins précipitées et mieux mûries.

Correspondance particulière de l'Univers.

Berne, le 2 juin 1850.

Le radicalisme a fait son temps dans le canton de Berne, et s'il plaît à Dieu, nous pourrions bientôt en dire autant de quelques autres cantons de la Suisse. Le nouveau Grand-Conseil s'est réuni hier; dans toutes les questions préalables, 117 voix conservatrices se sont prononcées contre 105 voix radicales; cette majorité sera bientôt renforcée par quelques élections supplémentaires. Tout s'est passé avec ordre, avec calme et dignité. On voyait que les honnêtes gens revenaient au timon des affaires, on respirait plus librement, on se sentait renouer. Un peuple longtemps opprimé vient de secouer le joug impur qui pesait sur lui; il l'a fait sans révolution, en devenant dans les voies légales, comme il convient de le faire pour une cause qui a pour elle la raison et la justice. Comme l'Univers l'a annoncé il y a un mois, ce succès est dû aux catholiques, qui ont envoyé au Grand Conseil de Berne une députation compacte, sans mélange, de plus de vingt membres, dont les conservateurs protestants avaient le plus grand besoin, comme on le voit par les chiffres cités plus haut. Ce sont les catholiques qui avaient le plus à se plaindre du gouvernement qui vient de succomber, ce sont eux qui l'ont renversé, espérant que celui qui va lui succéder s'en souviendra.

L'homme qui domine la situation et qui résume les tendances du nouvel ordre de choses qui va s'établir à Berne, c'est M. Bloesch, homme de cœur et d'une haute intelligence; il est protestant, mais il a toujours été le plus éloquent défenseur des catholiques opprimés par une fiction inerte et impie; il veut franchement la liberté pour tous, et, grâce à Dieu, il n'est pas de l'école de M. Diney, il croit que la justice est le fondement des États, et que la religion est le premier besoin des peuples.

Jurachernois, 3 juin 1850.

Les Seurs de la Charité viennent de renverser le gouvernement à Berne. Je me hâte d'expliquer cette étrange assertion. Dieu, qui paraît vouloir mettre un terme aux épreuves qui affligent son Église dans les vallées si religieuses de la Suisse, a permis que les auteurs des persécutions sans nombre qui jusqu'ici étaient demeurées impunies, portassent la main sur les humbles et admirables filles de Saint-Vincent de Paul. Ils se sont mis à les poursuivre à travers les glaces et les neiges, à les chasser malgré les rigueurs de la saison, à mettre sur leurs traces les agents de la force armée, qui allaient les réclamer jusque dans les maisons particulières où elles avaient trouvé momentanément un asile. On ne comprend rien à cet acharnement sauvage, car on supposait aux radicaux au moins l'instinct de conservation. Le gouvernement de Berne, au lieu de réprimer l'indigne conduite de ses agents, lui a donné publiquement sa haute approbation.

Les Seurs de la Charité ont été expulsées du canton de Berne les premiers jours de cette année. Cette mesure a soulevé d'indignation les catholiques. Jusque-là, dans les élections, ils avaient été fort divisés; dans celles qui viennent d'avoir lieu, ils ont montré une admirable entente; ils ont rejeté sans exception tous les hommes, non-seulement qui avaient pris part à l'expulsion des religieuses, mais tous ceux qui étaient proposés par eux. Cette unanimité dans leur vote a entraîné la chute du gouvernement le plus radical et le plus méprisé de la Suisse: les chiffres sont là pour faire foi. M. Bloesch, qui avait hérité la conduite du Gouvernement, et qui s'était fait le défenseur des Seurs de la Charité, fut protestant qu'il est, va devenir l'homme le plus influent du canton et sera probablement placé à la tête du nouveau gouvernement. Quelques personnes verront dans ces événements un singulier concours de circonstances: moi, j'y vois le doigt de Dieu.

Extraits de Journaux.

(Du Canadien.)

POINTE LEVY. — Lundi dernier, 15 juillet, en présence d'un grand concours d'habitants de cette localité, la place d'une nouvelle église, destinée à servir de succursale, a été remarquée par le révérend M. Cazeau, secrétaire de Paroisse, commis à cet effet, sur les hauteurs en face de Québec, à l'endroit et sur les ruines mêmes du camp retranché et des batteries d'où, à pareil jour en 1759, l'artillerie du général Wolfe faisait pleuvoir les bombes et les boulets sur la ville et les faubourgs, repandait la consternation et la mort parmi les habitants, et, quelques jours plus tard, réduisit en cendres l'église cathédrale et la moitié des maisons dont se composait alors Québec. Tout s'est passé dans l'ordre; une croix a été plantée à la place où doit s'élever la nouvelle église; M. le commissaire a été salué de trois hurrahs; la foule s'est dispersée, et chacun s'en est retourné chez soi satisfait. Sept propriétés de terres sur lesquelles ont été récemment donnés entr'eux 2680 pieds de terrain en superficie pour l'usage de l'église; d'autres ont avancé des sommes considérables au seul, nous dit-on, celle de £1000, pour en hâter la construction qui doit être commencée sous peu. Cette église aura 170 pieds de long sur 60 de large, et 40 pieds de hauteur de mur au-dessus des lambourdes, avec tribunes tout...

autour; ce sera une très-jolie église de campagne. Elle doit coûter environ £8000. La beauté du site et du coup d'œil qu'il embrasse est incomparable.

Une nouvelle église anglicane a été inaugurée au même lieu dimanche dernier, et les dames de cette communion y tiennent depuis quelques jours un bazar dont le produit est destiné à lui venir en aide. Il est question d'y bâtir aussi une église écossaise. De hautes destinées sont réservées à la ville de Lévis et les propriétés ne peuvent manquer d'y acquiescer en peu d'années une valeur immense. Elle sera bientôt à Québec ce que Brooklyn est à New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec à Melville et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £3, a plaidé coupable.

Le steamer London, Capt. Baby, est arrivé de New-Ste-Marie dimanche dernier, ayant à son bord quatre-vingt tonnes de cuivre presque toutes de la compagnie de Minnesota, avec quelques morceaux de rocs contenant quantité de cuivre pur lequel il y en a un qui pèse près de 4900 livres, qui a été laissé au capitaine de S. P. Brady pour New-York. Les nouvelles des mines sont des plus encourageantes cette année et le montant du cuivre qui doit être envoyé durant cette saison surpassera de beaucoup celui de l'été dernier. Depuis l'ouverture de la navigation les fer est descendu en abondance, et tout annonce que les travaux des mines se poursuivront avec rapidité, et qu'elles réaliseront, cette année un profit considérable. — Le Citoyen. (Déroit.)

— On a commencé la récolte des blés dans la partie sud-ouest de l'Etat. Les moissons ne vont se mettre à recueillir dans les autres comtés pendant la semaine qui va commencer. La récolte sera beaucoup plus que commune; mais on craint que l'émigration Californienne n'ait tellement diminué le nombre des travailleurs dans l'ouest, qu'on ne manque de bras pour faire les foins et couper le blé pendant l'espace de temps que la nature destine à ces travaux. idem.

— St. Louis contient une population de 80,000 habitants, dont la moitié est d'origine étrangère. De cette moitié, au moins les deux tiers sont catholiques. idem.

NAISSANCES.

En cette ville, le 9 du courant, la dame de M. T. L. A. D. Baby, a mis au monde un fils. A St. Isidore, le 7 du courant, la dame de M. Désiré Bellemeur, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, le 21 ultimo, par messire Pellissier, Paul Enos Deschamps, père écrivain, des Tamaris des Roland, à Dame Louise Lavigne, veuve de feu Simon Letourneau, de la même place. A la résidence de la mère de la mariée, par M. S. S. Strong, le 1er de ce mois, John Scott, Ecr. M. P. P., maire de Bytown, à Louise, fille unique de feu Tibérius Wright, Ecr. de Hull.

DÉCÈS.

Le collège de Montréal vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. Edmond Pagnuelo, élève de syntaxe. A peine âgé de 15 ans, il donnait les plus belles espérances, par ses talents, ses vertus et l'amabilité de son caractère. Il a été enlevé à l'affection de ses maîtres et de ses condisciples, par une maladie aussi rapide que soudaine. Le 15 de ce mois, il assista au concours pour les prix et déjà le 18 il avait reçu une couronne bien plus précieuse. Il est mort dans les sentiments de la piété la plus profonde, et entre les bras de sa mère, qui depuis deux ans s'est vu enlever un époux et deux de ses enfants. Le sevr, membre de la communauté des seurs Grises, assistait aussi à ses derniers moments. L'aimable enfant, dans son calme qui précède la mort du juste, se plaisait à rappeler à cette sevr chérie, les paroles que le docteur lui faisait dire dans la terrible maladie qu'elle avait contractée aux apprentis, dans l'exercice du dévouement le plus sublime. Les élèves de sa classe ont accompagné ses restes mortels jusqu'au bateau à vapeur. Il a été inhumé à Laprairie lieu de sa naissance.

En cette ville, vendredi, Cornelia-Jane, fille unique de Vm. Parker, Ecr. et devant des sources de Calédonie. A l'Assomption, hier matin, à l'âge de cinq mois, Marie-Louise-Ernestine, enfant de Gédéon Chagnon, Ecr., notaire de lieu.

EXAMENS

DES ÉLÈVES DES FRÈRES. LES EXAMENS des élèves qui fréquentent les écoles françaises des frères, pour la clôture de l'année scolaire 1849-50, sont commencés de ce soir à 2 heures et continueront demain et jeudi, le matin à 9 h. et le soir à 2 h. dans une salle de la Communauté, faubourg St. Laurent. — Vendredi prochain aura lieu l'examen des élèves des écoles anglaises.

Les examens portent sur l'Instruction religieuse ou le Catechisme, la Grammaire, l'Orthographe et l'Analyse grammaticale, sur l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, l'Histoire Ste. etc. etc. suivant le programme dressé par Monsieur le surintendant de l'Instruction publique, pour les Instituteurs. Les élèves des classes anglaises répondront, en outre, sur la théorie de la tenue des livres de commerce en parties doubles et sur le mesurage.

Les personnes qui désireront être témoins du degré d'Instruction acquis par les élèves seront admises dans la salle d'examen. La distribution des prix aux élèves des dites écoles aura lieu samedi 27 du présent mois, pour l'école de Pêvêche, à 9 heures du matin, dans une des salles de cet établissement, et pour les autres écoles, jeudi 1er août à 2 heures de relevée, dans le local du collège de Montréal.

Il y aura exposition de quelques uns des ouvrages des élèves en dessin linéaire et au lavis; des pièces d'écriture, la pratique du mesurage, de la tenue des livres etc. etc.

COLLEGE DE MONTREAL. LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal commenceront le 30 juillet à 8 heures du MATIN. La distribution solennelle des Prix aura lieu le 31 à 1 heure APRES MIDI. Pour manger aux parents et aux amis de nos élèves la place qui leur convient, on n'admettra à cette dernière séance, que les personnes qui seront munies d'une carte d'entrée. La rentrée des pensionnaires est fixée au 17 septembre; les Classes ne s'ouvriront que le lendemain à HUIT heures.

L. VILLENEUVE, P.TRE. S. S. Directeur du Collège.

Montréal, le 23 juillet 1850.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

DES FILLES.

Le 25 du courant, à DEUX heures P. M. aura lieu la distribution solennelle des Prix du CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE DES FILLES, dans l'Église Paroissiale. La séance sera ouverte par une Conférence dogmatique entre deux Prêtres. Montréal, le 14 juillet 1850.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE

LES Exercices littéraires du Collège de St. Hyacinthe commenceront mardi, 30 juillet à 1 h 1/2 P. M.; ils seront continués le lendemain en deux séances, la première à 8 h 1/2 A. M. et la seconde à 1 h 1/2 P. M.

Jeudi 1er Août, aura lieu la Bénédiction Solennelle de la première pierre du nouveau collège; la cérémonie commencera à 9 heures. Le même jour à 2 h. P. M. se fera la distribution des prix après laquelle commenceront les vacances.

Les Directeurs du Collège de St. Hyacinthe invitent respectueusement dans cette circonstance les amis de l'éducation en général, et spécialement les membres du Clergé de qui ils ont reçu un encouragement si flatteur et les citoyens bienveillants qui ont manifesté un intérêt particulier à l'institution qu'ils dirigent.

Pour les Exercices littéraires, on se procurera des billets d'admission au collège avant les séances: vu l'exiguïté du local on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves. Par suite d'arrangements avec M. M. les membres de la compagnie qui à l'administration du chemin de fer, des chars partiront de Longueuil le mercredi et le jeudi à sept heures du matin et le jeudi de St. Hyacinthe à cinq heures du soir. St. Hyacinthe le 12 juillet 1850.

COUVENT DE LONGUEUIL.

L'EXAMEN public des Élèves du Couvent de Longueuil aura lieu le 31 juillet, en deux séances; la première commencera à 8 h 1/2 A. M., et la seconde à 1 heure P. M.

Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. La dernière séance sera terminée par la distribution solennelle des prix, après laquelle s'ouvriront les vacances.

La rentrée des élèves aura lieu le 9 du mois prochain. Il est important que toutes se rendent au pensionnat le même jour. Longueuil, 13 juillet 1850.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

L'EXAMEN public des Élèves du Collège de l'Assomption aura lieu le vingt-neuf, le trente et le trente-un du courant, en cinq séances, la première le lundi après midi et les quatre autres les deux jours suivants. Les parents des enfants et les amis de l'éducation y sont spécialement invités. Après la dernière séance commenceront les vacances. La rentrée des élèves se fera le vingt quatre de septembre prochain à six heures du soir. Nous croyons devoir profiter de la circonstance pour avertir que ceux qui désirent avoir des places pour leurs enfants, feront bien de les recevoir d'avance.

M. DUPUY, P.TRE. Collège de l'Assomption, le 11 de juillet, 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

L'EXAMEN public du Collège Joliette aura lieu le 31 du courant et le 1er Août. Les parents des Élèves et les amis de l'Éducation en général, sont priés d'y assister. ET. CHAMPAGNEUR, P.TRE. Directeur, Industrie, 10 Juillet, 1850.

Bibliothèques Paroissiales.

LES Saussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France, et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 15°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 10 0. — Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, Montréal, le 9 juillet 1850.

LE GUIDE

DE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

MARCHE BONSECOURS.

Vendredi, 5 juillet 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing market prices for various goods such as flour, sugar, and oil, with columns for item names and prices.

PIERRE CHENEVILLE, de cette ville, offre ses services comme COLLECTEUR, PORTEUR DE JOURNAUX, de LETTRES FUNERAIRES, ETC.

MANUEL

DE LA VISITE DES EVEQUES.

MESSEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REGUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS.

REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO seront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., V. R. FABRE, ECR., H. L. NOUTH, ECR., W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau des capitaux des primes par lui payées et par cela n'a pas à attendre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultans se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans intérêt et ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agens par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINGARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHE C. DENKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. MCCORD.

L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Médecin.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE. Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE. Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854.

Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensera à son Hôtelier pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL - £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., GÉNÉRAL.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical.—Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

St. Andrews.—Frank F. St. Jacques, ECR.

St. John's.—Charles Pierce, ECR.

Huntsdon.—R. B. So. Hawksbury, ECR.

St. John's.—Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

St. Hyacinthe.—Thos. Tait, ECR.

St. Hyacinthe.—Bonheur de la Bruyère, ECR.

Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.

Georges-Hamilton, ECR.

Dunham.—Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

Wm. Baker, ECR.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table showing court schedules for various locations including Québec, Montréal, and Sherbrooke, with columns for month and day.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puits.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et deux Juges puits.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, ecus actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, cause, expartes, motions, etc.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, ecus actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circonscriptions de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques des mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Circuit de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers.

Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornélius Nepos; Les Lettres de Cicéron à Quintus; Quatre livres des Commentaires de César; Cicéron sur la Frugalité; Cicéron sur l'Amitié; Vie d'Agrippa, par Tacite.

Prix 5/6.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Énéide; Les Géorgiques de Virgile; Les Odes d'Horace; Les Fastes d'Ovide.

Prix 5/6.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.

AMOUR ET RAMSAY.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses; Etiquettes; Billes d'invitation; Lettres funéraires; Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET, Imprimeur des Melanges Religieux, 100 St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL

DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE

DE LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINQUY, Ptre.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-Bte. ROLLAND.

Montréal, 28 décembre, 1849.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français.

Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de N.S.J.C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'italien, d'après la dernière Édition de Rome.

PRIX: Un Écu la Douzaine.

Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHES ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HUGUET LATOUR

Notaire, No. 16, rue St. Vincent.

Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .20 2 6

Chaque insertion subséquente, .0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, .0 3 6

Chaque insertion subséquente, .0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, .0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, .0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis